

PARCOURS ETUDES

Eveil Musical et initiation

Ateliers bébés-parents pour enfants de 0-18 mois

Ateliers bébés-parents pour enfants de 19-36 mois

4 séances de 45 mn à sélectionner (au choix et selon les places disponibles) parmi les 8 séances programmées durant l'année scolaire.
Un parent assiste avec l'enfant à l'ensemble de la séance



JARDIN 1

Enfants âgés de 4 ans, scolarisés en moyenne section de maternelle
Séance hebdomadaire de 45 mn



JARDIN 2

Enfants âgés de 5 ans, scolarisés en grande section de maternelle
Séance hebdomadaire de 45 mn



EVEIL MUSICAL avec Parcours de découverte instrumentale et théâtrale

Enfants âgés de 6 ans, scolarisés en classe de CP
Séance hebdomadaire de 45 mn + 30 mn de découverte instrumentale
Découverte de différents instruments (inscription préalable auprès de l'administration)



Cycle 1 des cursus pédagogiques (à partir de 7 ans)

Choix d'une pratique principale (Musique / Chant / Théâtre)
Les enfants issus de l'éveil musical sont prioritaires sur le choix de l'instrument (selon places disponibles)

PARCOURS ETUDES

Cycle 1

Instrument / Chant

**Formation Musicale (FM)
Pratique Collective**

Au choix

Année de détermination

Uniquement enfants âgés de 7 ans (scolarisés en classe de CE1)

PRATIQUE COLLECTIVE OBLIGATOIRE
(chorale d'enfants LES POLYSONS)

Cycle 1 – 1^{ère} année (1C1)

Cours d'instrument 30 mn

Cycle 1 – 2^{ème} année (1C2)

Cours d'instrument 30 mn

Cycle 1 – 3^{ème} année (1C3)

Cours d'instrument 30 mn

Cycle 1 – 4^{ème} année (1C4)

Cours d'instrument 30 mn
ou 45 mn si examen de fin de cycle 1

Cycle 1 – 5^{ème} année (1C5)

Cours d'instrument 45 mn
Présentation obligatoire
à l'examen de fin de cycle 1

FORMATION MUSICALE – 1h30

(dont 30 mn de chant choral)

1C1 / AD1*

1C2 / AD2*

OU

EpO1 / EpO2 (incluant pratique collective)

Priorité aux élèves venant des

classes d'éveil musical

et constitution des groupes selon

les places disponibles par instruments

**PRATIQUE COLLECTIVE INTEGREE
AU COURS DE FM**

* AD = Ados / Adultes

FORMATION MUSICALE – 1h15

1C3 / AD3*

1C4 / AD4*

OU

EpO3 / EpO4

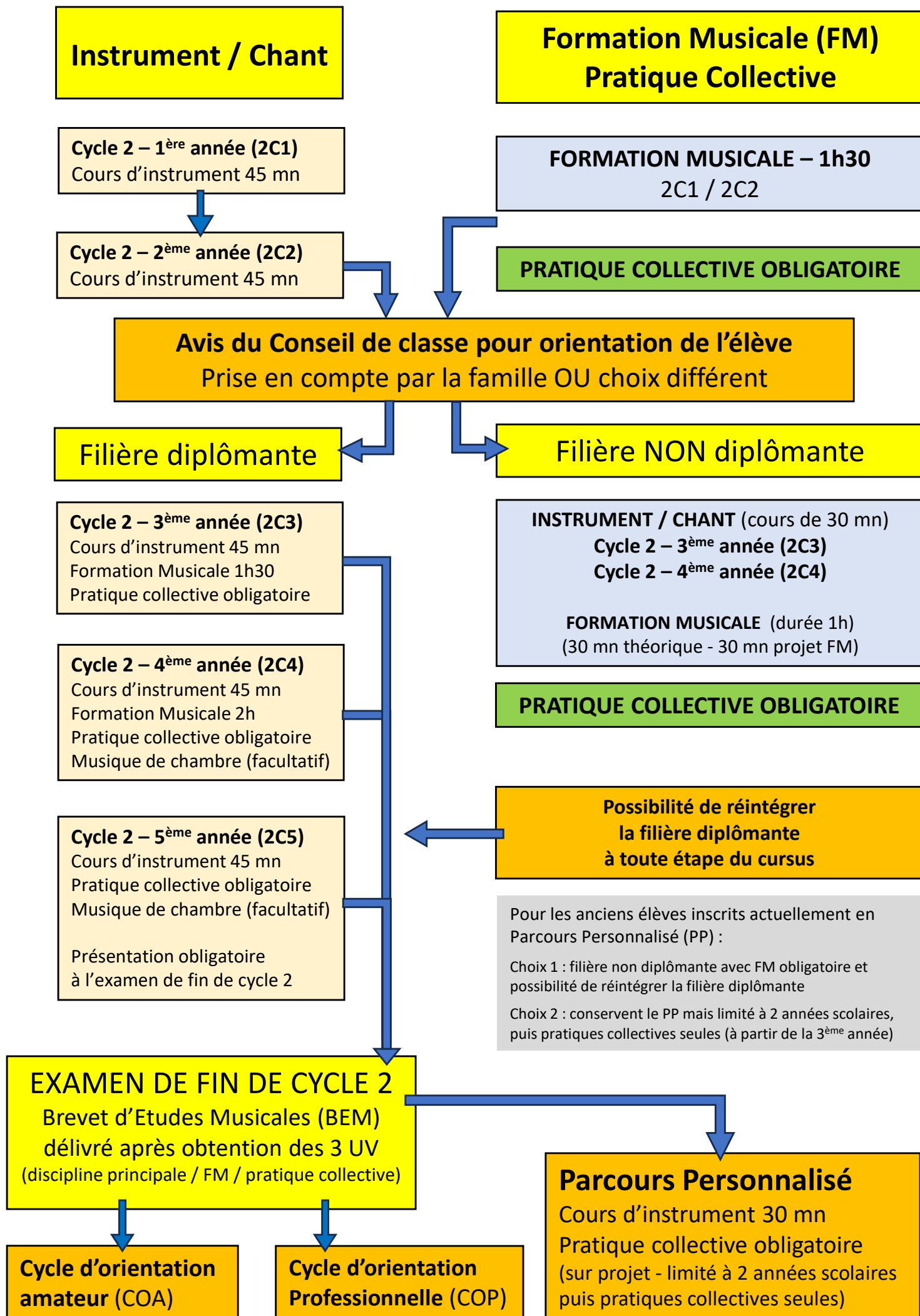
PRATIQUE COLLECTIVE OBLIGATOIRE

* AD = Ados / Adultes

Examen de fin de cycle 1

Attestation d'Etudes Musicales (AEM) délivrée après obtention des
3 UV (discipline principale / FM / pratique collective)

PARCOURS ETUDES - PARCOURS PROGRAMMES - Cycle 2



PARCOURS ETUDES

Cycle 3

Cycle d'Orientation Amateur (COA)

Cycle 3 (COA) – 1^{ère} année (3C1)

Cours d'instrument 1h

Cycle 3 (COA) – 2^{ème} année (3C2)

Cours d'instrument 1h

Cycle 3 (COA) – 3^{ème} année (3C3)

Cours d'instrument 1h

Cycle 3 (COA) – 4^{ème} année (3C4)

Cours d'instrument 1h

Présentation obligatoire à l'examen

FORMATION MUSICALE

Si non validée au préalable
(Obtention UV 2C4)

PRATIQUE COLLECTIVE OBLIGATOIRE

MUSIQUE DE CHAMBRE – 1 an

PROJET PERSONNEL

(à valider durant le cycle)

Examen de fin de cycle 3 (COA)

Certificat d'Etudes Musicales (CEM) délivré après obtention des 5 UV
(Dominante instrumentale ou vocale / FM / pratique collective
Musique de Chambre / Projet personnel)

Cycle d'Orientation Professionnelle (COP)

1^{ère} année – DN1

Cours d'instrument 1h

2^{ème} année – DN2

Cours d'instrument 1h

3^{ème} année – DN3

Cours d'instrument 1h

4^{ème} année – DN4

Cours d'instrument 1h

Présentation obligatoire à l'examen

FORMATION MUSICALE – 2h

2 ans

PRATIQUE COLLECTIVE OBLIGATOIRE

MUSIQUE DE CHAMBRE – 2 ans

PROJET PERSONNEL

(à valider durant le cycle)

UNITE D'ENSEIGNEMENT

Validation d'un module au choix

Examen de fin de COP

Diplôme National d'Etudes Musicales (DNEM)
délivré après obtention des 5 UV
(Dominante instrumentale ou vocale / FM / pratique
collective / Musique de Chambre / **Projet personnel**)

Perfectionnement

Limité à 1 année scolaire
Réservé aux élèves se destinant
À l'enseignement supérieur
(Pôle Sup, CNSM,...)